La preuve par trois qui récompense le travail extraordinaire réalisé par la présidente des trois comités, Annie Oggero-Maire.

22 candidates réunies

Dans notre précédente édition du Grassois, nous avions annoncé la participation de 24 candidates des Alpes-Maritimes et du Var... Mais avec les habituels changements et désistements, elles étaient finalement 22 à défiler. Grâce au présentateur, Pierre-Alain, le jury composé de personnalités grassoises et présidé par le maître-pâtissier, Stéphane Saluzzo, et le public ont successivement découvert : Coralie Lebejof (Châteauneuf), Sianel Ammari (Vidauban), Savhanna Gewe (Peymeinade), Chanel Berrebi (Mandelieu-La Napoule), Stella Berton (St Zacharie), Sorenza Garino (Grasse Le Plan), Camille Corallo (Cannes), Agathe Richard (Grasse centre), Clélia Barbier (Grasse St Antoine), Ambre Gontier (La Roquette-sur-Siagne), Noémie Montagna (Opio), Lauriane Misarelli (St Vallier de Thiey), Cécilia Régnier (Cabris), Loane Martinet (Cannes), Coralie Pierron (Claviers), Thaïs Richard (Grasse Le Plan), Téodora Stojanovic (St Laurent-du-Var), Lilly El Moaddem (Mouans-Sartoux), Sarah Sassi (Cagnes-sur-Mer), Elodie Fatter (Grasse centre), Elisabeth Bormida (La Crau) et Clara Charbonnier (Le Muy).

12 sélectionnées

Toutes les chorégraphies ont été imaginées par la présidente des trois comités, Annie Oggero-Maire, organisatrice de cet événement. Les passages des candidates portaient des noms évocateurs tels que « Les Miss font leur cinéma », « Place à la Grâce », « Anges et démons » ou « Féérie en pays d'azur ». Après les très convaincantes prestations et prises de parole des candidates, les spectateurs ont pu déposer leurs bulletins de vote dans les urnes. Leur choix a ainsi complété celui des 2500 internautes consultés entre le 14 et le 20 juillet et celui du jury. Les premiers résultats, soigneusement supervisés par le juriste, Simon Daragon, ont alors sélectionné 12 participantes qui ont chacune arpenté la scène en compagnie d'un élu de leur commune ou de leur guartier. Les candidates de Claviers, Grasse Le Plan, Grasse centre, Cannes, Mandelieu-La Napoule, Mouans-Sartoux, Peymeinade, Cagnes-sur-Mer, St Zacharie, Grasse St Antoine, La Crau et La Roquette-sur-Siagne pouvaient encore rêver de conquérir l'une des 7 écharpes de la soirée!









Les 7 lauréates

Après que l'on ait également pu trouver sur scène plusieurs Miss Grasse et Miss Pays de Grasse des années précédentes, toutes dignes de participer à une nouvelle élection, la grande incertitude ne prit fin qu'à l'énoncé du verdict final : Clélia Barbier (18 ans) de Grasse St Antoine a été élue Miss Grasse ; Thaïs Richard (20 ans) de Grasse Le Plan a été couronnée Miss Pays de Grasse ; il restait alors à annoncer les noms des 5 lauréates de la 1^{ère} élection des Miss Pays d'Azur : 4^{ème} dauphine, Sarah Sassi (20 ans) de Cagnes-sur-Mer, 3^{ème} dauphine, Lilly El Moaddem (19 ans) de Mouans-Sartoux, 2^{ème} dauphine, Elisabeth Bormida (22 ans) de La Crau, 1ère dauphine, Savhanna Gewe (18 ans) de Peymeinade. Enfin, le nom de la Miss Pays d'Azur 2025 a été dévoilé ; il s'agit de Chanel Berrebi (18 ans) de Mandelieu-La Napoule.

Des cadeaux pour chacune

La Guilde des Orfèvres et la bijouterie Boucanier de Grasse ont offert un magnifique collier à chacune des trois Miss. Sud-Est Nautic de Mandelieu-La Napoule a offert un permis bateau aux trois Miss et aux quatre dauphines. Enfin, des parfums, des soins de beauté, des bons d'achats chez Divers commerçants grassois et même des livres par la Librairie Azur Secrétariat de Peymeinade ont été également offerts aussi bien aux 7 élues qu'aux autres candidates. Autant de cadeaux ne pouvaient que convaincre chaque participante qu'une telle soirée valait vraiment la peine d'être vécue.

Thierry Ollive

Partager:

- Twitter
- Facebook
- LinkedIn

	Prénom ou nom complet
	Email
$\hfill\Box$ En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité	
	S'abonner à la newsletter